

# La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), un pilier du développement de la Matapédia (1974-2009)

Jean LARRIVÉE

Au milieu des années 1970, de nouveaux organismes apparaissent sur la scène forestière de l'Est-du-Québec. Les groupements forestiers et les sociétés d'exploitation des ressources s'ajoutent aux coopératives déjà en place depuis les années quarante. Au printemps 1974, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) reçoit ses lettres patentes, mais les opérations ne débutent que l'année suivante.

L'arrivée de ce nouvel organisme s'inscrit dans un contexte particulier. Entre 1961 et 1976, environ une personne sur deux quitte la Matapédia dans l'espoir d'un emploi et d'un monde meilleur... Pour plusieurs Matapédiens, habiter et travailler dans la Vallée s'avère une tâche ardue et il faut souvent «partir ou chômer»<sup>1</sup>. Exode des jeunes, chômage, assistance sociale, départ des travailleurs saisonniers pour les chantiers forestiers et hydrauliques de la Côte-Nord entre-tiennent les conversations quotidiennes. Comme si cela ne suffit pas, le gouvernement du Québec, à la suite du BAEQ, s'apprête à fermer plusieurs villages en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

## S'approprier les ressources: de la forêt à l'aménagement intégré

Pour certains Matapédiens encore ancrés dans leur coin de pays, utiliser au maximum les ressources du milieu, surtout la forêt, semble être une solution à moyen terme. Ils demandent alors à l'État d'aménager au lieu de déménager... Ce sera une



Le siège social de la SERV à Lac-au-Saumon.  
(Source: <http://www.servallee.com/>)

des principales revendications des Opérations Dignité de l'époque. À Sainte-Paule, village sur la liste noire du gouvernement et qui devait fermer, les citoyens revendiquent et obtiennent, au début des années 1970, l'implantation de fermes forestières capables d'assurer un revenu suffisant aux exploitants. Ce projet-pilote connaît un succès mitigé, car la qualité des forêts de ces nouvelles fermes laisse à désirer. À la suite des pressions des Opérations Dignité, le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval (FRUL) obtient la gestion, en 1971, d'un programme d'aménagement forestier de terrains privés de l'unité Matane-Matapédia comprenant 24 paroisses<sup>2</sup>. Le FRUL doit suggérer à l'État de nouvelles formules de gestion et d'aménagement des forêts.

Parallèlement à ce projet, le gouvernement du Québec propose une nouvelle gestion forestière: le ministère des Terres et Forêts favorise la mise en place de groupements forestiers (d'inspiration française), de sociétés d'exploitation **sylvicole** et de coopératives forestières.

Dans l'Est-du-Québec, surtout dans la Vallée de la Matapédia, la proposition gouvernementale axée sur la forêt apparaît insuffisante à plusieurs. Le comité du FRUL, regroupant différents organismes de la région tels l'Union des producteurs agricoles, le Conseil régional de développement, les Opérations Dignité, recommande la création des sociétés d'exploitation **des ressources** qui recevront leurs chartes au printemps 1974. Contrairement à l'État qui prône une

politique sectorielle basée sur la forêt, les ruraux bas-laurentiens revendiquent l'aménagement intégré des ressources tels l'agriculture, la forêt et le tourisme.

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) couvre un territoire composé de quinze municipalités<sup>3</sup>. Légalement, la SERV peut intervenir au niveau de l'ensemble des ressources. Même si la SER de la Vallée constitue une compagnie privée au sens de la loi, son fonctionnement se rapproche de celui d'une coopérative sur la base d'une personne/un vote, indépendamment du nombre d'actions détenues. Les objectifs de départ de la SERV s'inscrivent dans la lutte pour la survie des paroisses et comme un frein à l'exode de la population:

- développer de façon rationnelle toutes les ressources, agriculture, forêt, tourisme, en vue de stabiliser la population;
- lutter contre la fermeture des paroisses;
- assurer une participation massive des citoyens;
- créer de l'emploi sur place;
- stimuler une économie locale en déclin.

Pour atteindre ces objectifs, la SERV met en branle différents projets. La charte de la société a été obtenue au printemps 1974, mais ses opérations ne débutent que l'année suivante. La SERV prend la relève du FRUL: rapidement, il faut gérer environ 400 lots forestiers privés placés sous aménagement. Pendant cette première année d'opération, les administrateurs de la SERV sensibilisent la population à cette nouvelle structure et en se limitant, pour le moment, aux activités forestières.

Au fil des ans, les travaux sylvicoles, comme le reboisement et les éclaircies, prendront de l'ampleur si bien qu'en 1981 environ 80% des propriétaires de forêts privées du territoire contractent avec la SERV afin d'aménager leurs lots forestiers<sup>4</sup>. En six ans, la SERV traitera 22 000 acres de forêt privée sur un

total de 80 135 acres placées sous aménagement. Non seulement la SERV effectue des travaux pour les propriétaires de boisés mais elle achète une vingtaine de lots boisés, notamment le Bloc Faribault d'une superficie de 11 500 acres.

Après cinq ans de luttes conjointes avec d'autres organismes de la région, la SERV obtient, en 1980, un droit d'accès à la forêt publique intramunicipale. L'État refusait obstinément de concéder ces lots publics intramunicipaux en alléguant qu'il ne pouvait remettre un bien public à un groupe privé. Des gens survivaient dans leurs villages, entourés de forêts peu ou mal utilisées.

En agriculture, les projets dans quatre municipalités commencent timidement avec une étude sur l'affectation des sols et la culture de céréales sur 80 acres de sol agricole auparavant délaissées. Le parc d'engraisement qui deviendra les Fermes Boval constitue le projet agricole le plus intéressant de la SER de la Vallée. En 1980, la société investit 20 000\$ pour démarrer le parc d'engraisement et décroche, par la suite, d'importantes subventions gouvernementales totalisant près d'un million<sup>5</sup> de dollars lui permettant d'acheter une ferme et d'amorcer les opérations. Les actions des Fermes Boval, compagnie privée autonome, sont détenues par la SERV, par les employés des fermes<sup>6</sup> et par des agriculteurs-fournisseurs. Les promoteurs veulent démontrer qu'on peut, à partir des productions fourragères de la région, engraisser des boeufs de boucherie à des prix concurrentiels. En 1981-1982, plus de 400 veaux sont nourris avec les céréales et le maïs d'ensilage produits par les Fermes Boval. Pour faciliter l'écoulement de la production, la SERV orchestre une campagne de publicité visant à promouvoir la consommation du bœuf de la Vallée. D'autre part, les membres de la SERV investissent dans l'Abattoir Fraser, une entreprise familiale, dans le but de transformer le bœuf de la région.

Au niveau touristique, la SERV entame ses opérations par l'élaboration d'un plan de développement couvrant une partie de son territoire. En 1977, un comité touristique est mis sur pied et construit sept chalets installés finalement à la station de ski Val-D'Irène. Au Bloc Faribault, propriété de la SERV, un camp d'une capacité de cent personnes est bâti afin d'accueillir les chasseurs d'originaux et de chevreuils. En hiver, le même édifice reçoit les motoneigistes. Somme toute, les interventions touristiques demeurent limitées; comme on le dit à la SERV, «c'est une goutte d'eau dans l'océan».

Globalement, la SER de la Vallée, entreprise «communautaire», permet à plusieurs Matapédiens d'habiter le pays. Bon an mal an, les travaux forestiers créent entre 300 et 500 emplois saisonniers, auxquels il faut ajouter les tâches de surveillance, de technique et d'administration qui fournissent du travail à une cinquantaine de personnes. Les emplois agricoles et touristiques semblent négligeables, sauf pour la vingtaine de travailleurs dont c'est le gagne-pain!

#### **Revirement à la SERV: abandon des projets agricoles et touristiques**

Coup de théâtre lors de l'assemblée générale annuelle de la SERV en avril 1982! Jean-Guy Rioux, le président sortant, invite les membres à développer la Vallée de la Matapédia par leurs propres moyens afin de devenir une région auto-suffisante. Les actionnaires font la sourdine à son appel et demandent aux administrateurs de se retirer le plus rapidement possible des dossiers agricoles et touristiques et de se consacrer exclusivement aux activités forestières. Comment expliquer ce revirement? L'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la crise économique et les déficits de certaines opérations agricoles et touristiques incitent les membres à un repli stratégique vers les opérations forestières sinon la survie de la SER de la Vallée serait sérieusement



SOMIVAL à Lac-au-Saumon.  
(Source: <http://www.servallee.com/>)

compromise. D'autre part, il est évident qu'une bonne partie des actionnaires<sup>7</sup>, surtout parmi les propriétaires de lots boisés, ont toujours voulu que la SERV se limite aux activités forestières. Il semble avoir rallié une majorité à leur cause lors de l'assemblée d'avril 1982.

Ce confinement aux dossiers forestiers est-il irrévocable? Pour plusieurs Matapédiens, mieux vivre au «pays» implique l'utilisation maximale de toutes les ressources: l'activité forestière ne peut pas créer suffisamment d'emplois pour freiner l'exode. Les interventions touristiques et agricoles, malgré un succès mitigé en termes de création d'emplois, semblent nécessaires à l'économie matapédiennne. Au début des années 1980, la SERV cède le flambeau à d'autres intervenants. Une corporation touristique autonome, TOURMAT, prend la relève de l'ex-comité de la SERV; en agriculture, les

Fermes Boval continuent leurs opérations malgré le désengagement financier de la SERV<sup>8</sup> et les difficultés pour écouler la production compte tenu de la faillite de l'Abattoir Fraser.

La situation économique précaire du début des années 1980 nécessite plus que des efforts des entrepreneurs individuels. La SERV, une entreprise «communautaire», fait preuve de dynamisme et son impact dans l'économie de la Vallée demeure relativement important.

#### **La SERV, un maillon essentiel de l'économie de la Matapédia<sup>9</sup>**

Au cours des dernières décennies, la SERV a poursuivi avec vigueur ces activités relatives à l'aménagement forestier en forêts privées ou publiques. En 2008, le chiffre d'affaires de la compagnie dépasse les treize millions de dollars par année, suscitant la création de plus de 350 emplois, en majorité saisonniers.

L'aménagement forestier constitue depuis les débuts de la SERV en 1974 une part importante de ses activités (43% du chiffre d'affaires/173 travailleurs). Les premières années, l'aménagement était réalisé en forêt privée, la plupart du temps sur les lots des actionnaires de la SERV. Avec le temps, la SERV a étendu son emprise en forêt publique (CAAF)<sup>10</sup> et sur les lots intramunicipaux de six municipalités (Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Saint-Alexandre, Albertville, Saint-Tharcisius et Amqui). Ces opérations en forêt publique intramunicipale peuvent se réaliser grâce aux luttes du début des années 1980 qui ont permis d'avoir accès à ces territoires. En forêt publique (CAAF), la SERV effectue des travaux sur environ 1500 hectares/an (inventaires, reboisement, entretien, éclaircies).

## LA SERV ET SES FILIALES

CORPORATION	ACTIVITÉS	% DU CHIFFRE D'AFFAIRES	TRAVAILLEURS
SERV	aménagement forestier	43%	173 travailleurs
Centre sylvicole Forestville	production plants + bleuets	8%	50 travailleurs
SOMIVAL	production plants forestiers	5%	+40 travailleurs
MULTIBOIS	transformation du bois	40%	40 travailleurs
LAAKSO	maison en bois pièce sur pièce	3%	5 travailleurs
FARIBAUT	chasse à l'original + aménagement	1%	- -

Les activités de la SERV débordent même le territoire de la Vallée car, en 1996, l'entreprise a fait l'acquisition du Centre sylvicole de Forestville qui génère annuellement plus de dix millions de plants forestiers pour le reboisement, en plus d'opérer une bleuetière sur 200 hectares produisant 200 000 kilos de bleuets. Ce fruit aux propriétés antioxydantes offre de bons débouchés sur les marchés des aliments santé.

La pépinière SOMIVAL, une autre filiale de la SERV située à Lac-au-Saumon, prépare aussi plus de huit millions de plants forestiers dont une certaine quantité est exportée vers le Nord-Est américain. Les travailleurs essaient depuis quelques années la culture du peuplier et du mélèze hybrides (200 variétés ont été plantées). La SERV a trouvé une façon originale d'ajouter une plus-value aux produits forestiers en créant la filiale Laakso qui se spécialise dans la fabrication de maison en bois équarri pièce sur pièce, une technique de construction s'inspirant des pionniers québécois.

Une bonne partie du chiffre d'affaires (40%) de la SERV provient de sa filiale Multibois, une usine de transformation produisant dix millions de PMP de bois de sciage (résineux-feuillus). La SERV détient aussi 10,5% du capital-actions de Bois d'œuvre Cedrico. La crise forestière qui sévit durement un peu partout au Québec risque de fragiliser ce secteur d'activités.

Le tableau ci-haut illustre l'ensemble des activités de la SERV.

La SERV n'a pas totalement délaissé la production agricole comme en font foi les recherches et les expérimentations au niveau des plants certifiés de fraise et de framboise, de la laitue hydroponique, des plantes médicinales ou de l'if du Canada, sans oublier la culture du bleuets sur trois sites matapédiens.

Le Bloc Faribault, à proximité du Parc de la Gaspésie et de la Réserve de Matane, offre un endroit de prédilection aux adeptes de la chasse à l'original. Les randonneurs et les motoneigistes peuvent aussi y accéder en acquittant un droit d'accès. LA SERV y exerce une gestion intégrée des activités fauniques, récréotouristiques et forestières. *«Chaque intervention forestière (...) tient compte des particularités des autres ressources afin de maximiser les retombées sociales et économiques de l'exploitation de ce territoire».*

Une quinzaine de travailleurs de la SERV tirent leur gagne-pain en combattant les incendies de forêt dans le cadre d'une entente avec la SOPFEU.

\* \* \*

La SERV s'est donnée comme mission *«la création d'emplois par une implication entrepreneuriale collective dans le développement économique régional et l'aménagement intensif des*

*ressources naturelles et leur transformation dans une orientation de développement durable».* Que serait l'économie de la Matapédia sans la présence de la SERV? Des centaines de travailleurs y trouvent un revenu. Cette masse salariale et les investissements de l'entreprise apportent un souffle soutenu à l'économie de la Vallée. N'oublions pas que la SERV a servi d'incubateur, notamment en créant les Fermes Boval qui produisent plus de 200 000 kg de viande<sup>11</sup> en 2008 et sont un partenaire dans l'aventure du regroupement régional Natur'bœuf axé sur la production et la vente de viandes de qualité.

En ce temps de récession économique inégalée depuis des décennies, la SERV apparaît comme un maillon essentiel du développement économique et social de la Vallée de la Matapédia. Espérons que la tourmente n'affectera pas trop durement cette entreprise collective à l'œuvre depuis plus de 35 ans.

## Notes

- 1 Jean Larrivée, «Partir ou chômer», *Revue l'Axe*, vol. 3, n° 3, octobre 1981, p. 2-7.
- 2 Pour de plus amples informations voir la section que j'ai rédigée sur les politiques forestières dans *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural* sous la direction de Hugues Dionne, UQAR-GRIDEQ, 1983, cahier du GRIDEQ n° 11, pages 54-70.
- 3 Le territoire de la SERV touche quinze municipalités (Amqui, Causapscal, Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Routhierville, Albertville, Lac-Humqui, Saint-Léon, Sainte-Érène, Val-Brillant, Sainte-Paule, Saint-Vianney, Saint-Tharcicius, Saint-Alexandre et Lac-au-Saumon). Voir le site Internet de la SERV (<http://www.servallee.com>).
- 4 Le contrat d'aménagement entre la SERV et le propriétaire du boisé couvre à ce moment-là une période de 15 ans.
- 5 Ginette Carré et Benoît Vaillancourt, *Évaluation socio-économique de la présence des fermes Boval inc. dans le milieu matapédien*, Amqui, SERV, 1982, 35 p. annexes.
- 6 Au cours des trois premières années d'opération des Fermes Boval, il y a neuf emplois permanents et trois saisonniers, voir Ginette Carré et Benoît Vaillancourt, *op. cit.*
- 7 En 1982, environ 1000 actionnaires participent à la SERV; la moitié des actionnaires sont des propriétaires de boisés. Les autres se recrutent parmi les travailleurs et divers groupes du milieu régional.
- 8 Ce repli sur le secteur forestier «*n'était que passager*» selon Jean-Guy Gagnon, ex-gérant de la SERV. En avril 1984, lors de l'assemblée générale, les membres de la SERV ont décidé «*de soutenir énergiquement les Fermes Boval*» par un appui technique et financier.
- 9 Les informations de cette section ont été prises le 10 février 2009 sur le site Internet de la SERV (<http://servallee.com>).
- 10 CAAF: contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier liant les compagnies forestières à l'État du Québec.
- 11 Hugues Albert, article sur les Fermes Boval, site Internet du journal *L'Avantage*, 10 août 2008 (<http://www.lavantage.qc.ca>)